

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le CISSS des Laurentides demande à la population d'éviter les urgences en cas de problèmes de santé non urgents

Saint-Jérôme, le 5 mai 2022 – En raison des taux d'occupation élevés dans les urgences de la région, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides demande à la population ayant des problèmes de santé non urgents d'opter pour d'autres solutions que de se rendre aux urgences.

Les personnes dont la situation n'est pas critique sont invitées à évaluer les différentes alternatives possibles. Les options suivantes devraient toujours être considérées :

- Téléphoner au 811 Info-Santé pour parler à une infirmière;
- Consulter son médecin de famille;
- Consulter un médecin dans une clinique sans rendez-vous au rvsq.gouv.qc.ca;
- Consulter un médecin dans une clinique de pédiatrie si l'enfant répond aux critères d'accès;
- Consulter son pharmacien.

Le CISSS des Laurentides assure que les cas urgents seront pris en charge rapidement dans l'ensemble de la région. Une personne dans une situation critique et instable ne doit pas hésiter à se rendre à l'urgence, où les soins essentiels seront offerts.

Le CISSS des Laurentides remercie la population pour sa collaboration.